

REGARDS

CÉRÉMONIE des vœux



Comme chaque année les employés, les responsables des associations, les corps constitués et les anciens membres des conseils municipaux se sont présentés nombreux à la cérémonie des vœux.

Cérémonie plus particulière en cette année électorale où les élus ont mis en à l'honneur

le personnel communal pour son implication au service des Saint-Cyriens mais aussi les associations et leurs bénévoles pour leurs activités.

Les élus et le personnel souhaitent aux Saint-Cyriennes et aux Saint-Cyriens une très bonne année 2014.

SAINT-CYR conserve les 4 fleurs



C'est une belle récompense pour les services techniques de la commune, les espaces verts et la voirie en tête. À la veille des vacances de Noël, le courrier officiel confirmant la conservation des 4 fleurs pour la commune est arrivé en Mairie. Même si au soir de la visite du jury, tous, services techniques comme élus étaient confiants tant le jury semblait conquis, c'est toujours avec une certaine appréhension que

l'on attend l'arrivée du courrier officiel. Le jury a tenu à rappeler dans son courrier qu'il récompensait «la cohérence du fleurissement, la grande qualité de préservation du patrimoine, les nombreuses initiatives pour préserver l'environnement ainsi que le plan de développement durable prévu par les élus et les services municipaux en terme d'économie d'énergie, remplacement des candélabres, et d'utilisation des énergies alternatives comme la chaudière bois, les essais sur les taillis à courtes rotations, les panneaux solaires». Le jury a également mis en avant la grande complémentarité entre les élus et les services ce qui assure une grande cohérence dans la politique de fleurissement mise en œuvre. Le dernier point mis en avant par la commission de contrôle est la grande propreté de la commune saluant ainsi le travail d'une équipe technique qui a bien mérité d'être ainsi mise à l'honneur.



ANTENNE MOBILE ET TRÈS HAUT DÉBIT

À la demande de la municipalité, Orange, dont le contrat d'occupation sur le château d'eau arrivait à terme, a accepté de déplacer son antenne de téléphonie mobile, de façon à l'éloigner du centre bourg et surtout de la proximité des écoles.

Après une étude de plusieurs mois, Orange a choisi d'implanter le mât d'antenne dans le val, sur un terrain qui appartenait à Groupama, à un emplacement qui, d'une part, préserve une couverture optimale de la commune, et, d'autre part, l'éloigne des zones habitées.

Rappelons que précédemment dans un rayon de 200 m se trouvaient 55 maisons, une école, les équipements sportifs, la gendarmerie.

Avec ce nouvel emplacement aucune construction n'est à mentionner dans un rayon équivalent.

On peut se féliciter de cette solution qui va dans le sens d'un principe de précaution en faveur de la santé et de la satisfaction de tous.

Autre nouvelle importante, un plan de déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de l'Agglo vient d'être lancé. Les premières communes concernées sont Fleury les Aubrais et Olivet. Les études sur la commune devraient commencer en 2015 pour un déploiement à la suite.



RÉSIDENCE DE MORCHÊNE : il y fait bon vivre !

Voilà déjà six mois que la Résidence de service « Idylia », installée dans le parc du château de Morchêne, a ouvert ses portes. Les effectifs grandissent progressivement. Déjà 12 logements sont loués représentant une quinzaine de personnes. « *Entre la visite, l'acceptation du dossier et l'emménagement, le délai est assez rapide. Il faut compter, de un à trois mois maximum* » affirme Maëlys, maîtresse de maison. 12 logements occupés sur 56 correspondent à un taux de remplissage très satisfaisant pour un premier semestre d'activité d'une résidence de ce type. L'expérience dans d'autres résidences, montre qu'il faut compter 18 mois à 2 ans pour une occupation quasi totale. Les entrées correspondent par exemple à un rapprochement familial. D'autres situations comme celle d'Annie et François, jeunes retraités locataires depuis octobre dernier qui sont venus pour résider à proximité de leur unité de soin et pour bénéficier des services de la résidence, comme le portage de repas.

« *On se sent en sécurité, c'est rassurant* » assure le couple. Le cadre exceptionnel, l'acceptation des chiens et la possibilité d'être en pavillon avec un petit jardin les a conquis. A peine deux mois se sont écoulés entre la visite et leur emménagement avec Caramel. Âgés respectivement de 62 et 55 ans, Annie et François participent volontiers aux animations mises en place par l'équipe et ajoutent : « *dès que nous le pouvons, nous sommes présents. Il y a de bons contacts et l'ambiance est vraiment conviviale. Nous avons planté un arbre avec M. le Maire et les élèves de l'école, fait un loto et commençons à nous inviter entre résidents comme pour fêter un anniversaire.* »



La fin de l'année fut agréablement remplie : marché de Noël, accueil d'un guitariste, repas de Noël et la venue de M. Sylvestre, conteur, qui interviendra doré-

navant au moins une fois par trimestre. Un programme qui, bien évidemment s'étoffera avec le temps au fur et à mesure des nouveaux arrivants.

PAVILLONS À LOUER...

La commune de Saint-Cyr-en-Val possède 4 pavillons situés dans la copropriété du « parc de Morchêne ». Ce sont des logements individuels de type 3. Chaque maison comprend un séjour, une cuisine, un placard dans l'entrée, deux chambres, un dressing avec un placard, salle d'eau, WC, une place de stationnement ainsi qu'une terrasse, un petit jardinet devant et à l'arrière de la maison. Ils sont intégrés à l'ensemble des propriétés labellisées Résidences Services et bénéficient donc des aménagements et des équipements spécifiques au cadre de vie de ce type de résidences. Des services collectifs permettant de faciliter la vie au quotidien sont réalisés par des prestataires internes ou externes et mis en place par le gestionnaire.

Ce concept offre des espaces d'accueil et de vie partagés (bibliothèque, zone de détente, multi-activités, laverie...), un système d'alarme à la personne, la présence d'une maîtresse de maison, d'un surveillant de nuit et un employé d'immeuble pour l'entretien de la résidence et petit bricolage. Il fournit également la mise en relation avec des professionnels de santé ainsi qu'une coordination de services agréés d'aide à la vie quotidienne (portage de repas, aide-ménagère,...). L'ensemble de ces services représente un forfait obligatoire de 350 € par personne et 420 € pour 2 personnes par mois.

Un syndic de copropriété est en charge de la gestion des espaces. Il s'agit de l'entretien des clôtures, du local poubelle, de la voie de circulation pour la desserte des bâtiments, de l'ensemble des espaces végétalisés à l'exception des jardins privés, des frais de ravalement, d'entretien, de réparation, location des compteurs, contrat entretien de la chaudière, et consommation de l'eau froide.

Le loyer est fixé par la ville à partir du revenu fiscal de référence. 3 niveaux de loyers mensuels ont été définis : intermédiaire : 504 €, social : 364, très social : 320 €.

Pour toute information s'adresser au SIREs du Loiret : 02.38.77.87.27
sires45@orange.fr 4 rue de Patay 45000 Orléans ou à l'accueil de la Mairie.

Nombreux visiteurs au SALON DES ARTISTES SAINT-CYRIENS

Le salon des artistes s'est tenu fin novembre au château de Morchêne. Avec pour thème « le continent Africain », l'exposition réunissait 52 artistes Saint-Cyriens avec pour invitée d'honneur Magali Caumon. Les quatre associations issues de l'atelier le « Fil à plomb », étaient aussi du voyage. Comme depuis plusieurs années l'association « les Amis des fleurs » avait réalisé une magnifique mise en scène florale. Les visiteurs sont venus très nombreux, sur les deux week-end, pour admirer les oeuvres. Une affluence qui a réjoui les artistes mais aussi les membres de la commission animée par Martine Robert. Le rendez-vous est donné pour l'année prochaine avec Monique Thierry en artiste d'honneur qui a choisi le thème du Portugal.



CONSULTATION PUBLIQUE RD2020

Une concertation publique est organisée par le Conseil Général du Loiret concernant le projet de réaménagement de la RD 2020 au droit de l'échangeur dit du CHRO, du 08/01 au 29/01/2014, avec la mise à disposition d'un registre de recueil des observations du public (bureau urbanisme) aux heures d'ouvertures de la Mairie.

Une exposition de deux panneaux sur le projet a lieu en Mairie à partir du 15 janvier.



SERVICE DE COLLECTE des déchets verts

De nombreux usagers ne sont pas en capacité de se rendre en déchetterie pour y acheminer leurs déchets verts.

L'Agglo met en place une collecte des déchets verts en porte à porte destinée aux personnes âgées de plus de 75 ans ou à mobilité réduite demeurant en habitat individuel et sur inscription préalable. Ce nouveau service sera effectif à partir du 14 avril 2014 et organisé jusqu'au 30 novembre 2014, sur la base d'une collecte par quinzaine. Seules les personnes éligibles, préalablement inscrites, bénéficieront de la prestation qui leur sera gratuitement proposée.

Les modalités pratiques d'enregistrement des inscriptions seront communiquées à la fin du premier trimestre 2014.

Le point sur LES TRAVAUX

• PARVIS DE L'ÉGLISE

Les travaux de voirie sont pour certains suspendus durant la période hivernale, la météo freinant souvent leur avancement.

Nous attendrons le printemps ou même le début de l'été pour rénover le parvis de l'église. Les pavés présents actuellement laisseront la place à un matériau plus résistant au gel.

• RUE DE CORMES

Suite aux travaux de construction du transformateur électrique du Petit Cabaret (Le long de la RD 2020), la société RTE exploitante du site souhaitait être raccordée au réseau d'eau potable. La société Orléanaise des Eaux procède aux travaux de raccordement par la rue de Cormes. La totalité du coût de la prestation est prise en charge par la société RTE. Ce nouvel ouvrage permettra à terme d'alimenter en eau potable les bâtiments répartis le long de cette route. La fin des travaux de canalisation et la reprise partielle de la chaussée sont prévues courant janvier 2014. La réfection définitive du revêtement de la chaussée ne sera réalisée qu'après le passage des câbles électriques pour le compte de ERDF et cela courant 2015.

• CLOS DU BOURG / RUE DE LA GARE

En partenariat avec ERDF et Orange, la ville a décidé de remplacer les supports des câbles électriques, de télécommunication et d'éclairage public, en mauvais état dans le Clos du bourg. L'occasion est saisie d'enterrer les réseaux d'éclairage public et de Telecom. En raison des nombreuses démarches administratives, les travaux ne débuteront qu'en février. Un revêtement provisoire sur les parties creusées sera mis en place pour laisser un temps au tassement de plusieurs mois avant la réfection complète de la voirie pour la fin de l'année.

• PROJET CULTUREL A LA JONCHÈRE

Déjà annoncé dans de précédents Regards, les travaux de remise en état de la Jonchère vont être divisés en deux phases. La réhabilitation des écuries ainsi que la création d'une salle d'audition constituent une première partie d'intervention. Pour les communs attendant au château et une partie de celui-ci, la transformation verra la création d'une bibliothèque et d'un espace pour la Société Historique et Archéologique. Les associations ont été consultées pour l'éla-

Ce qui change pour les ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 23 et 30 mars les citoyens seront appelés à voter pour élire les conseillers municipaux pour 6 ans et simultanément, sur le même bulletin, les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'Agglo.

Toute personne de nationalité Française, âgée de plus de 18 ans et inscrite sur la liste électorale de la commune ainsi que les ressortissants de l'Union Européenne inscrits sur la liste électorale complémentaire municipale sont autorisés à voter.

LA LOI VIENT RÉCEMMENT DE CHANGER LE MODE DE SCRUTIN ET DES NOUVEAUTÉS SONT APPARUES :

1. Présentation obligatoire d'une pièce d'identité
2. Interdiction de voter pour une personne non candidate
3. Interdiction de panachage sur les listes, celles-ci doivent être complètes. Tout bulletin présentant des ratures ou marques sera considéré « nul »
4. Déclaration de candidature obligatoire.

Plus d'informations sur le site de la mairie : www.mairie-saintcyrenval.fr et sur www.interieur.gouv.fr/ Rubrique Élections.



JANVIER

DIMANCHE 26 JANVIER

CONFÉRENCE SUR LES «TEMLIERS»
organisée par la Société Historique et Archéologique, animée par Alain Waltz, écrivain St-Cyrien, entrée gratuite
> Salle des fêtes, à 15 h 30

VENDREDI 31 JANVIER

SOIRÉE JEUX
sur le thème des années 80-90.
Entrée gratuite.
> Salle des fêtes, de 20h à 21h30

FÉVRIER

DIMANCHE 2 FÉVRIER

THÉ DANSANT
organisé par le Temps des Loisirs,
ouvert tout public. Réservations au
02.38.69.23.20
> à la Salle des Fêtes, à partir de 14h30

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 FÉVRIER

SALON DES VINS
organisé par Saint Cyr en Fête.
Entrée : 4 €
> à la Salle Polyvalente, samedi 8 de 10h à 19h et dimanche 9 de 9h30 à 18h

DIMANCHE 9 FÉVRIER

JOURNÉE MODÉLISME ROULANT
organisé par l'U.S.M.M.
> au Gymnase, de 10h à 18h

MARDI 11 FÉVRIER

CONFÉRENCE OFFICE SERVICES 45
organisée par le Temps des Loisirs.
Entrée libre.
> à la Salle des Fêtes, à 14h30

VENDREDI 14 FÉVRIER

DON DU SANG
organisé par l'UNASS 45-41
> 149 rue des Bruyères, à La Saussaye, de 16h30 à 20h

DIMANCHE 16 FÉVRIER

CONCERT
par Les Amis de l'Orgue,
avec l'Orchestre Symphonique 3^e cycle
du Conservatoire d'Orléans
sous la direction de Clément JOUBERT
> à l'église, à 16h

MARS

SAMEDI 1 MARS

SOIRÉE CHOUROUTE
organisée par Saint-Cyr en Fête
Tarif : 32 €. Réservation obligatoire

FORMATIONS DE SECOURISME

organisées par l'UNASS 45-41:
• PSC 1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1), tout public, 7 heures :
les dimanche 2 février, jeudi 27 février et samedi 29 mars

• PSC 1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1), tout public, 35 heures,
du lundi 3 au vendredi 7 mars.

Pour plus de renseignements :
02.38.63.07.18 ou
unass45@wanadoo.fr

au 06.60.69.33.16
> à la Salle des Fêtes

DIMANCHE 16 MARS

CONCERT
organisé par Les Amis de l'Orgue,
Ensemble de 30 clarinettes sous la
direction du groupe Divertimento
> à l'église, à 16h

MARDI 18 MARS

CONCERT
organisé par St Cyr Music. L'Atelier Brass Band (direction: Didier Barbereau) et Musik' Azimut (direction: Quentin Lenay) de St CYR en VAL jouent pour Amnesty International.
> à la salle des Fêtes à 20h

SAMEDI 22 MARS

DICTÉE DES MOTS D'OR FRANCOPHONES
organisée par l'APFA-Les Mots d'Or.
Une Dictée à la carte pour « partager le BONHEUR des MOTS » pendant la Semaine de la langue française et de la Francophonie.
> au Château de La Motte à 10h30, 13h30, 15h ou 17 h

JEUDI 27 MARS

CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE REMISE DE LA DISTINCTION DES MOTS D'OR FRANCOPHONES
organisée par l'APFA-Les Mots d'Or.
Remise de la distinction du Mot d'Or francophone aux Lauréats sous le patronage de l'Organisation internationale de la Francophonie et de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.
> au château de la Motte à 18h30

VENDREDI 28 MARS

SOIRÉE JEUX
sur le thème des cartes.
Entrée gratuite.
> Salle des fêtes, de 20h à 21h30

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR L'AGENDA,
CONSULTER LE SITE INTERNET : WWW.SAINTCYREVAL.FR

SALON DES VINS

Le 8 et 9 février St Cyr en fête organise son 3^{ème} rendez-vous des amoureux du vin. Fort de la réussite des 2 premières éditions ce salon des vins est en passe de devenir un rendez-vous incontournable des amateurs de vin de l'Agglo. Cette année encore c'est une superbe palette de vigneron, des grands crus mais aussi des appellations un peu moins connues pour le plaisir de la découverte, au total 50 vigneron des 4 coins de la France.

Avec eux vous pourrez parler métier et déguster comme dans leur chai. Tous ces vigneron sont sélectionnés pour la qualité de leurs vins, mais aussi pour leurs prix.

Frédéric Chappy sommelier du restaurant Eugène à Orléans animera durant ces 2 jours des ateliers initiation à l'œnologie. Frédéric Arlettaz dédicacera son livre consacré aux vigneron du Pays de Loire.

Dès maintenant notez ces dates sur votre agenda que vous soyez puristes, amateurs ou néophytes.

LA SHA A BESOIN DE VOTRE AIDE

Pour son exposition prévue les 11 et 12 octobre 2014, la Société Historique et Archéologique de Saint-Cyr-en-Vaulx recherche des objets, documents... relatifs à la période 14-18, qui seront évidemment restitués à leurs propriétaires en fin d'exposition. Contactez la SHA qui tient permanence le mardi de 9h à 11h30 au 2^{ème} étage du château de la Motte ou en téléphonant : 02 38 76 05 97 ou par courrier électronique : sha.stcir@freefr

CAMPAGN'ARTS

Le prochain Campagn'Arts aura pour thème Les Landes et se déroulera le 18 mai 2014

LES BOURSES AUX SÉJOURS DE VACANCES

Une bourse, mise en place récemment par la commune, apporte une aide financière aux jeunes, afin de faciliter le départ en centre de vacances collectif pendant les périodes de Toussaint, d'Hiver et de Printemps de la Zone B. La bourse s'adresse aux collégiens ou lycéens, mineurs au moment du séjour et dont un des parents habite la commune.

L'enveloppe financière est limitée et l'attribution est sous conditions. Pour plus d'informations rendez-vous au club jeunes ou au service enfance jeunesse. Le dossier est également téléchargeable sur le site Internet de la commune.

